



## probleme semaines paires et impaires

Par **falco**, le **30/08/2011** à **08:58**

Bonjour

Mon jugement dit que j'ai mon fils en garde alternée les semaines paires. le changement de garde s'effectue le vendredi soir.

Ma question : pour déterminer la semaine paire, doit-on se fier au vendredi (jour où arrive l'enfant) ou au lundi qui suit ?

nous ne sommes pas d'accord avec la maman sur l'interprétation du jugement qui ne spécifie pas cela.

Merci de vos réponses

Par **Domil**, le **30/08/2011** à **14:17**

Non, on se base sur la semaine, c'est tout.